

n° 17
Janvier
2 0 1 6

BOURGESPLUS Magazine

Le magazine de la Communauté d'agglomération Bourges Plus > www.bourgesplus.fr

dossier : L'EAU

LA COMPÉTENCE
DU "BIEN COMMUN"

URBANISME

Zoom sur le Plan
Local d'Urbanisme
Intercommunal

PORTRAIT

Commune de
Saint-Michel-
de-Volangis

ÉCONOMIE

Actions de Bourges Plus
pour le développement
économique



ANNOIX

Plus d'infos : mairie 02 48 59 50 00
www.annox.fr

ARÇAY

Plus d'infos : mairie 02 48 25 31 77
http://mairiearçay.free.fr

BERRY-BOUY

Plus d'infos : mairie 02 48 26 82 23

BOURGES

Plus d'infos : mairie 02 48 57 80 00
www.ville-bourges.fr

Du 22 au 25 janvier
SALON DE L'HABITAT
Pavillon d'Auron

Du 30 janvier au 13 mars
"A MI-OMBRE", EXPOSITION
Château d'Eau

LA CHAPELLE SAINT-URSN

Plus d'infos : mairie 02 48 23 21 00
www.lachapelle-saint-ursin.fr

Samedi 9 janvier
GALETTES DES ROIS
KARATÉ CHAPELLOIS
Salle des fêtes

Samedi 9 janvier
GALETTES DES ROIS
LA PÉTANQUE CHAPELLOISE
Centre socio

Vendredi 15 janvier
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
COMITÉ DES FÊTES
Salle maison de l'enfance

Vendredi 15 janvier
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
LES JARDINIERS
Préfabriqué

Vendredi 22 janvier
RIFFLES COMITÉ DES FÊTES
Salle des fêtes

Samedi 23 janvier
SAINT-VINCENT PROPACHAPE
Salle des fêtes

Samedi 23 janvier
GALETTES DES ROIS TENNIS
Centre socio

Samedi 13 février
THÉÂTRE COMITÉ DES FÊTES
Salle des fêtes

Samedi 20 février
DINER DANSANT
INFORMATIQUE CHAPELLOISE
Salle des fêtes

Samedi 20 février
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
GRENOUILLE CHAPELLOISE
Centre socio

Samedi 27 février
CARNAVAL MAISON
DE L'ENFANCE
Salle des fêtes

Samedi 5 mars
CONCERT ANACROUSE
Salle des fêtes

Samedi 5 mars
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
VÉLO HUMORISTIQUE
Salle G. Barreau



VCEUX DU MAIRE

• LA CHAPELLE ST-URSN Jeudi 7 janvier : salle des fêtes

• MARMAGNE Dimanche 10 janvier, 11h : salle des fêtes

• ST-GERMAIN-DU-PUY Jeudi 7 janvier, 19h : espace Nelson Mandela

Dimanche 6 mars
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
SYNDICAT DE CHASSE
Centre socio

Samedi 12 mars
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
UNC AFN
Salle G. Barreau

Samedi 12 mars
BAL COUNTRY CHAPELLOIS
Salle des fêtes

Vendredi 18 mars
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
PROPACHAPE
Salle des fêtes

Samedi 19 mars
SOIRÉE ASC
Salle des fêtes

Dimanche 20 mars
THÉÂTRE COMITÉ DES FÊTES
Salle des fêtes

LE SUBDRAY

Plus d'infos : mairie 02 48 55 26 04
www.le-subdray.fr

LISSAY-LOCHY

Plus d'infos : mairie 02 48 25 31 73

MARMAGNE

Plus d'infos : mairie 02 48 26 84 01
www.marmagne.fr

29, 30 et 31 janvier
FÊTE DE LA SAINT-VINCENT
Salle des fêtes

Du 5 février à fin mars
EXPOSITION SUR LES LAVOIRS
Bibliothèque. Ouverture excep-
tionnelle les 21 février et 6 mars

Jeudi 11 février, 15h
APRÈS-MIDI "CONTES"
Bibliothèque

Mercredi 24 février, 15h
ANIMATION POUR ENFANTS
Bibliothèque

Samedi 27 février, 20h30
THÉÂTRE DE L'ÉCOLE
DE MUSIQUE
Salle des fêtes

Samedi 12 mars, 20h
DÎNER-CONCERT
DE LA GEARBAUDE
Salle des fêtes

Dimanche 13 mars
BAL COUNTRY NASHVILLE 18
Salle des fêtes

Samedi 19 mars
DÉFILÉ DE MODE
Gymnase

Du 26 au 28 mars, 14h30/19h
20^e RENCONTRE ARTISTIQUE
Marmagne en fête, Gymnase

MORTHOMIERS

Plus d'infos : mairie 02 48 55 26 24
www.morthomiers.fr

PLAINPIED-GIVAUDINS

Plus d'infos : mairie 02 48 50 88 60
www.plainpied-givaudins.fr

Dimanche 10 janvier, départ
7h30/9h
MARCHE DES TORTUES
DE PLAIMPED-GIVAUDINS
Salle des fêtes

Dimanche 10 janvier, départ
7h30/9h
MARCHE DES TORTUES
DE PLAIMPED-GIVAUDINS
Salle des fêtes

Dimanche 10 janvier, départ
7h30/9h
MARCHE DES TORTUES
DE PLAIMPED-GIVAUDINS
Salle des fêtes

Samedi 30 janvier

SAINT-BLAISE
Comité des fêtes

6 et 7 février
"MATIÈRE À CRÉER" 7^e SALON
DES LOISIRS CRÉATIFS
Atelier aux mille facettes
Salle polyvalente

Dimanche 13 mars
MARCHE DES TORTUES
DE PLAIMPED-GIVAUDINS

Samedi 19 mars
THÉÂTRE "ENRÔLÉS"
Par Maleluka, salle polyvalente

SAINT-DOULCHARD

Plus d'infos : mairie 02 48 23 52 52
www.mairie-saintdoulchard.fr

Samedi 16 janvier, 14h30
JE JOUE, TU JOUES, IL JOUE,
JOUONS AVEC MICADO
Médiathèque

Samedi 16 janvier
RIFLES DE L'UNION SPORTIVE
BERRICHONNE
Centre Socio Culturel

Du 16 au 24 janvier
EXPOSITION "LES TÊTES
DE L'ART"
Domaine de Varye

Lundi 18 janvier, 19h
LECTURE THÉÂTRALISÉE
"À VOIX HAUTE"
Domaine de Varye

Samedi 23 janvier
BAL DU FOOTBALL CLUB
DE SAINT-DOULCHARD
Centre Socio Culturel

Samedi 30 janvier, 11h
BÉBÉS LECTEURS
Médiathèque

Samedi 30 janvier
SOIRÉE JAZZ SAINT-
DOULCHARD AUTREMENT
Centre de Loisirs

30 et 31 janvier
RIFLES SCHERZO
Centre Socio Culturel

Du 30 janvier au 7 février
EXPOSITION DE PEINTURE,
GRAVURE, SCULPTURE, ART
SINGULIER, CÉRAMIQUE
Domaine de Varye

Mardi 2 février, 14h
RENCONTRES LECTURES
Médiathèque

Jeudi 4 février
THÉ DANSANT CCAS
Centre Socio Culturel

Samedi 6 février, 11h
SPECTACLE "IL COURT,
IL COURT LE FURET"
Médiathèque

Dimanche 7 février
RIFLES ASLD
Centre Socio Culturel

Samedi 13 février, 10h30
MÉDIACLICK'
L'auto-formation avec Vodeclit,
Médiathèque

Samedi 13 février
DÎNER DANSANT CENTRE
FRANCO PORTUGAIS
Centre Socio Culturel

Dimanche 14 février
MARCHE FERMIER
Place du 8 mai

Dimanche 14 février
RIFLES COMITÉ DES FÊTES
Centre Socio Culturel

Samedi 10 février, 14h30
JE JOUE, TU JOUES, IL JOUE,
JOUONS AVEC MICADO
Médiathèque

Lundi 22 février, 19h
LECTURE THÉÂTRALISÉE
"À VOIX HAUTE"
Domaine de Varye

Du 27 février au 6 mars
EXPOSITION
"L'INVISIBLE SOUFFLE"
Domaine de Varye

Samedi 27 février, 14h30
ATELIER GÉNÉALOGIE
Médiathèque

Samedi 5 mars, 11h
BÉBÉS LECTEURS
Médiathèque

5 et 6 mars
FOIRE AUX VINS
DU COMITÉ DES FÊTES
Centre Socio Culturel

Du 5 au 20 mars
PRINTEMPS DES POÈTES

Jeudi 10 mars
THÉ DANSANT CCAS
Centre Socio Culturel

Vendredi 11 mars, 20h
SOIRÉE JEUX VIDÉO
Médiathèque

Samedi 12 mars
SOIRÉE DANSANTE
SAINT-DOULCHARD BASKET
Centre Socio Culturel

Samedi 12 mars
SOIRÉE THÉÂTRE
Saint-Doulchard Autrement,
Centre de Loisirs

Du 12 au 20 mars
EXPOSITION "LUMIÈRE
AU FIL DU TEMPS"
DE BRUNEAU CARCEL
Domaine de Varye

Dimanche 13 mars
MARCHE FERMIER
Place du 8 mai

Samedi 19 mars
COMMÉMORATION
Monument aux morts

Samedi 19 mars, 14h30
JE JOUE, TU JOUES, IL JOUE,
JOUONS AVEC MICADO
Médiathèque

Dimanche 20 mars
LOTO ENFANTS
Amicale des écoles du Paradis,
Centre de Loisirs

Jeudi 24 mars
RONDE DES AÎNÉS
Saint-Doulchard Cyclotourisme,
Centre Socio Culturel

SAINT-GERMAIN-DU-PUY

Plus d'infos : mairie 02 48 30 84 18
www.saintgermaindupuy.fr

Mercredi 20 janvier, 19h
RENDEZ-VOUS... CONTES
"SANS LES MAINS ET
EN DANSEUSE"
Bibliothèque municipale
avec Pépito Matéo

21 et 22 janvier
MOBILE MULTIMÉDIA
Mairie

Samedi 30 janvier
BÉBÉS LECTEURS "LES
DIFFÉRENCES" DE 0 À 3 ANS
Bibliothèque municipale

Dimanche 31 janvier
AUDITIONS DE L'ÉCOLE
DE MUSIQUE ADAGIO
Espace Nelson Mandela

6 et 7 février
MARCHE GOURMAND
Comité des fêtes,
Espace Nelson Mandela

Mercredi 10 février
CINÉ GOÛTER "IMPRESSION
DE MONTAGNE ET D'EAU"
Bibliothèque municipale

Du 3 au 12 mars
EXPOSITION "A L'ÉCOLE
DES SORCIÈRES"
Bibliothèque municipale

Samedi 12 mars
JOURNÉE DE L'ÉGALITÉ
HOMME/FEMME
Espace Nelson Mandela

Mercredi 16 mars, 15h
RENDEZ-VOUS... CONTES
"SORCIERS, DIABLES ET
AUTRES RIGOLOS"
Bibliothèque municipale
avec Elisa de Maury

Mercredi 16 mars, 19h
RENDEZ-VOUS... CONTES
"L'IDIOT SUBLIME"
Bibliothèque municipale
avec Elisa de Maury

Dimanche 27 mars
BROCANTE
Comité des Fêtes
Place de la mairie

SAINT-JUST

Plus d'infos : mairie 02 48 25 62 11

SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS

Plus d'infos : mairie 02 48 69 35 74

SAINT-GERMAIN-DE-VOLANGIS

Plus d'infos : mairie 02 48 69 35 74

SAINT-BLAISE

Plus d'infos : mairie 02 48 69 35 74

SAINT-BLAISE

Plus d'infos : mairie 02 48 69 35 74

TROUY

Plus d'infos : mairie 02 48 64 78 18
www.villedetrouy.fr

Toutes les manifestations ont
lieu à l'espace J-Marie Truchot

SAINT-BLAISE

Plus d'infos : mairie 02 48 64 78 18

SAINT-BLAISE

Plus d'infos : mairie 02 48 64 78 18

SAINT-BLAISE

Plus d'infos : mairie 02 48 64 78 18

SAINT-BLAISE

Plus d'infos : mairie 02 48 64 78 18

SAINT-BLAISE

Plus d'infos : mairie 02 48 64 78 18

SAINT-BLAISE

Plus d'infos : mairie 02 48 64 78 18

SAINT-BLAISE

Plus d'infos : mairie 02 48 64 78 18

SAINT-BLAISE

Plus d'infos : mairie 02 48 64 78 18

SAINT-BLAISE

Plus d'infos : mairie 02 48 64 78 18

SAINT-BLAISE

Plus d'infos : mairie 02 48 64 78 18

SAINT-BLAISE

Plus d'infos : mairie 02 48 64 78 18

SAINT-BLAISE

Plus d'infos : mairie 02 48 64 78 18

SAINT-BLAISE

Plus d'infos : mairie 02 48 64 78 18

SAINT-BLAISE

Plus d'infos : mairie 02 48 64 78 18

SAINT-BLAISE

Plus d'infos : mairie 02 48 64 78 18

VORLY

Plus d'infos : mairie 02 48 25 32 20

” L'eau est une compétence de Bourges Plus depuis la création de la Communauté d'agglomération. Une compétence essentielle à la gestion délicate.

La fourniture de l'eau à la population doit être sans faille. L'eau est un bien de première nécessité à laquelle nous devons pourvoir sans retard ni défaut, ce qui suppose un entretien permanent du réseau.

L'un des enjeux pour les prochaines années sera de la protéger, en préservant notamment la qualité des sources d'approvisionnement.

Enfin la maîtrise des coûts, la réduction du gaspillage, doivent permettre d'offrir un juste prix de l'eau aux usagers.

La gestion de la ressource en eau est devenue aujourd'hui un véritable enjeu d'un point de vue sanitaire, environnemental et économique.

Le service de l'eau de Bourges Plus a choisi la voie de l'exigence au service des usagers, qu'il s'agisse de prix, de qualité ou de sécurité.



Bonne et heureuse année 2016 !

Pascal BLANC
Président de Bourges Plus
Maire de Bourges



04



07

SOMMAIRE



12



14

02 RENDEZ-VOUS DE L'AGGLO
Les manifestations à ne pas manquer !

04 C'EST D'ACTU !
News, événements,
actualité des communes...

05 L'AGGLO UTILE

06 L'AGGLO EN MARCHÉ
Zoom sur le Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal

07 DOSSIER : L'EAU

**12 PORTRAIT DE
COMMUNE**
Saint-Michel-de-
Volangis

14 ÉCONOMIE

Les missions
et actions de
Bourges Plus pour
le développement
économique du
territoire



BOURGESPLUS magazine

Édité par la Communauté d'agglomération Bourges Plus > www.bourgesplus.fr

23-31, Boulevard Foch - CS 20321 - 18023 Bourges cedex - Tél. : 02 48 48 58 58 - Fax : 02 48 48 58 60 - Directeur de la Publication : Pascal Blanc - Rédacteur en Chef : Pascal Blanc - N° ISSN : 1763-9476 Dépôt légal : à parution - Conception maquette et réalisation : Kéops Concept - Impression : Touraine Rotos Vincent - Diffusion : Médiapost (52 000 exemplaires) / Crédits photos : Bourges Plus, Eric Legouhy, zohir - Fotolia.com

Magazine imprimé sur papier PEFC,
chez un imprimeur label Imprim'vert.

IMPRIM'VERT®



Toute l'actualité de vos communes



BOURGES

Photographes de Nature 2015

La prestigieuse exposition du concours international des Photographes de Nature "Wildlife Photographer of the Year 2015" est à découvrir jusqu'au 21 février 2016, en avant-première nationale au Muséum d'Histoire Naturelle. A voir absolument...

Muséum de Bourges, Les Rives d'Auron. Ouvert tous les jours de 14h à 18h. Tél. : 02 48 65 37 34

LA CHAPELLE SAINT-URSIN

Record battu et village heureux !



Comment mettre en mouvement la société communale toute entière, des plus jeunes enfants aux papy's les plus aguerris ? En tressant des scoubidou pour tenter de battre le record du monde détenu par la Bosnie ! Tout le monde s'est mis, pendant près de 6 mois, à tresser des fils plastiques multicolores pour parvenir à un scoubidou long de 990 mètres.

MARMAGNE

Un lieu dédié aux événements culturels

Compte tenu des nombreuses animations artistiques organisées sur Marmagne, la commune avait besoin d'un lieu dédié permettant d'accueillir des événements culturels sur plusieurs jours sans gêner les autres usages des lieux publics. Cet équipement, situé en plein cœur de village, est désormais disponible.

Il peut accueillir des expositions photographiques, de peintures, des conférences et divers événements culturels. Quels que soient les organisateurs : municipalité, bénévoles de la bibliothèque, représentants d'associations ou encore particuliers, ce lieu est à leur disposition.

D'une superficie de 90 m², cette salle d'animation et d'exposition disposera d'un équipement permettant la projection de films ou de présentations. L'opération a bénéficié d'un Fonds de Concours de Bourges Plus à hauteur de 18 480,30 €.

BOURGES

AGENDA INSTITUTIONNEL

• Prochains bureaux
communautaires :

- Lundi 11 janvier 18 h
- Lundi 25 janvier 18 h
- Lundi 29 février 18 h
- Lundi 7 mars 18 h
- Lundi 21 mars 18 h

• Prochains conseils
communautaires :

- Lundi 22 février 18 h
- Mardi 29 mars 18 h

Salle de conférence du Palais d'Auron à Bourges. Entrée libre. Retransmis en direct sur le site internet de Bourges Plus www.agglo-bourgesplus.fr



ARCHÉOLOGIE

Fouille archéologique préventive à La Chapelle St-Ursin sur le site de "l'Angoulaire"

Depuis le 26 octobre 2015, le service d'archéologie préventive de la Communauté d'agglomération de Bourges Plus réalise une fouille à La Chapelle Saint-Ursin, au lieu-dit l'Angoulaire. Cette opération préventive prescrit par les services de l'État s'inscrit dans le cadre d'un projet de construction de 49 nouveaux logements.

Le service a mis à jour l'existence d'une villa de 3 pièces du 1^{er} siècle, au toit de tuile, et au décor d'enduit peint. Au siècle d'après, le bâtiment est profondément remanié avec l'apparition d'une vaste salle d'apparat, d'un système de canalisation pour l'évacuation et de chauffage par le sol (hypocauste). Ce qui est exceptionnel, c'est l'occupation de ce bâtiment jusqu'au 4^e siècle, qui permet de comprendre ainsi l'exploitation des ressources pour les besoins des populations locales et notamment de celles vivant dans la cité proche de Bourges-Avaricum.

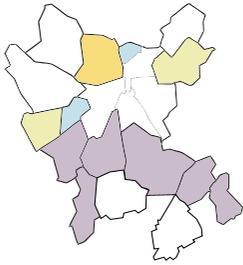


Retrouvez l'intégralité de cet article sur www.agglo-bourgesplus.fr



RELÈVE DES COMPTEURS

- ANNOIX : janvier
- ARÇAY : janvier
- BOURGES
- 1) Asnieres-lès-Bourges : fin février à mi-mars
- LA CHAPPELLE SAINT-URSIN : fin février à mi-mars
- LE SUBDRAY : janvier
- MORTHOMIERS : mi-mars
- PLAIMPIED-GIVAUDINS : janvier
- SAINT-DOULCHARD : fin janvier à fin février
- SAINT-GERMAIN-DU-PUY : fin mars à mi-avril
- SAINT-JUST : janvier
- TROUY : janvier



POUR MÉMOIRE

BERRY-BOUY : fin juin début juillet
BOURGES

2) Bourges Nord et Centre : début juillet à fin septembre

3) Bourges Est : début novembre à mi-décembre

4) Bourges Sud : fin septembre à début novembre

5) Bourges Ouest : fin avril à fin juin

MARMAGNE : début juillet

SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS : mi-avril

LISSAY-LOCHY et VORLY : la relève n'est pas assurée par les services de Bourges Plus (changement prévu en 2018)

PLAIMPIED-GIVAUDINS

Lectures et promenade d'automne

Le dimanche 11 octobre était organisée sous la houlette de la Bibliothèque Municipale de Plaimpied-Givaudins, une "balade à la rencontre du Grand Meaulnes". Plus d'une cinquantaine de personnes ont participé à la traversée du centre historique de la commune où résonnaient des échos de l'univers de l'écrivain Alain-Fournier.



Musique, lectures théâtralisées, décors d'école ou fête, costumes, illustraient de nombreuses pages du Grand Meaulnes, invitant à la découverte ou la relecture de cette œuvre majeure. L'assistance, nombreuse, composée de lecteurs jeunes, très jeunes ou plus âgés, s'est retrouvée autour du traditionnel verre de l'amitié. Ce succès invite à renouveler ces parcours où la lecture reste ce loisir vivant, parfois délaissé.

SAINT-DOULCHARD

Atelier des Têtes de l'Art

L'Atelier des Têtes de l'Art regroupe 30 artistes qui explorent diverses techniques picturales (huile, pastel, acrylique...). Lors de leur événement annuel, ces passionnés exposent plus d'une centaine d'œuvres, inédites, offrant ainsi au public la possibilité de venir admirer leur progrès, leurs techniques, leurs inspirations... leurs talents.

Du samedi 16 au dimanche 24 janvier 2016 au Domaine de Varye. Ouverture tous les jours de 14h30 à 18h30. Entrée libre.
Infos : 02 48 23 59 86

SAINT-GERMAIN-DU-PUY

La tourbière pédagogique



Les travaux de la tourbière pédagogique sont désormais terminés. Située à proximité du plan d'eau de la Sablette, cet aménagement de mise en valeur du patrimoine naturel des zones tourbeuses a été élaboré avec l'association Nature 18. Il sera mis en service à la fin du printemps 2016, période à laquelle la végétation renaît et pourra être observée par les visiteurs.

La tourbière, aménagée autour d'une mare, créée à cette occasion, offre un espace naturel favorisant la biodiversité.

L'observatoire permet d'accueillir des familles, mais aussi des groupes (d'élèves notamment) qui pourront s'attarder sur la faune et la flore évoluant dans ce milieu. Une passerelle au bout du cheminement de la tourbière assure la jonction avec l'étang de la Sablette. Le site disposera d'un parking accessible aux personnes à mobilité réduite.

TROUY

Notre "Château Rozé"

En acquérant le Château Rozé, son parc, son bois et une aire de prairie, la commune de Trouy dispose désormais d'une emprise foncière importante pour mener à bien plusieurs projets.

Ce magnifique ensemble de plus de 16 ha va lui permettre de compléter notamment ses équipements publics de loisirs, de sports et éducatifs.



ACCUEIL

Changement d'horaires pour l'accueil du public

Attention, à compter du 1^{er} janvier 2016, les nouveaux horaires du service relation clientèle (Prado) seront les suivants : **lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, et le mardi : de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.**



Rendez-vous sur
www.bourgesplus.fr

FORMATION/ENSEIGNEMENT

IMEP - Technopôle Lahitolle

Boulevard Lahitolle
18000 Bourges
imep@agglo-bourgesplus.fr
www.imep-bourgesplus.fr

Contact : 02 48 67 58 00

EAU/ASSAINISSEMENT/DÉCHETS

Bourges Plus

4 boulevard de l'Avenir
18000 Bourges

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h - Mardi : de 10h à 12h et de 13h30 à 17h

service.clientele@agglo-bourgesplus.fr

N° Vert 0 800 897 730

DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Bourges Plus Développement

Centre d'Affaires
6, rue Maurice Roy
18000 Bourges

Tél. : 02 48 67 51 20
Fax : 02 48 67 51 21

contact@bourgesplus-developpement.fr

TRANSPORT

AggloBus

Espace Nation
1 place de la Nation
18000 Bourges

Tél. : 02 48 27 99 99

Lundi au vendredi :

8h à 12h15 - 13h30 à 18h30

Samedi : 9h à 12h15 - 13h45 à 18h

www.agglobus.com

HABITAT

Technopôle Lahitolle

Centre d'Affaires
6, rue Maurice Roy
18000 Bourges

N° Azur 0 810 200 133

Fax : 02 48 48 58 61

habitat@agglo-bourgesplus.fr

Zoom sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

URBANISME

POS, carte communale, PLU et désormais PLUI, autant de termes méconnus qui encadrent les règles très concrètes d'utilisation du sol, et notamment la délivrance des permis de construire, au sein de nos communes. Si jusqu'ici ces outils se limitaient aux territoires communaux, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal élargit le périmètre de réflexion au territoire de Bourges Plus offrant ainsi les bases d'un projet de territoire partagé et participatif.

Le contexte national

La loi ALUR rend les établissements de coopération intercommunal (EPCI), ici Bourges Plus, compétents pour élaborer un PLUI à compter du 27 mars 2017. Cette loi s'inscrit dans une volonté générale de réfléchir à l'échelle d'un bassin de vie dépassant ainsi les frontières communales. De plus en plus de domaines sont transférés à l'échelon intercommunal pour porter des actions collectives, efficaces et solidaires aux problématiques locales. Bourges Plus est déjà doté d'un Programme Local de l'Habitat ainsi que d'un Plan de Déplacement Urbain. C'est dans cette logique que l'Agglomération et ses communes membres souhaitent élaborer un document d'urbanisme intercommunal à travers le PLUI. La protection de l'environnement représente un des enjeux du PLUI. C'est notamment pour apporter des solutions

pertinentes à cette thématique qu'un outil de planification commun est apparu indispensable.

Les atouts d'une planification partagée

Au-delà des économies d'échelle réalisées, le PLUI va également faire bénéficier les communes, qui n'avaient pas de service urbanisme, des compétences d'ingénierie d'un service commun en matière de planification territoriale. **Le PLUI est un outil de dialogue entre les communes vers un projet de territoire cohérent à l'échelle du bassin de vie de Bourges Plus et respectueux des spécificités de chaque commune.** Il permet en effet d'avoir une vision prospective sur 10 à 15 ans pour valoriser le cadre de vie des habitants dans sa globalité, en prenant notamment en compte les thématiques du déplacement (Plan de Déplacement Urbain) et de l'habitat

(Plan Local de l'Habitat). Le PLUI intègrera les dernières évolutions en matière d'aménagement et de développement, notamment les volets des transitions écologiques et énergétiques, de la lutte contre l'étalement urbain et de la limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Les habitants au cœur du PLUI

L'élaboration du PLUI comprend une phase d'études et de concertation. Au cours de cette phase d'études qui conduira à l'écriture du projet de territoire et à la détermination des zones de développement futures, des outils d'information seront mis à disposition des habitants qui pourront exprimer des observations et des propositions. **Concrètement, au moins une réunion publique dans chaque commune sera organisée,** des réunions thématiques avec des acteurs concernés ainsi que des informations sur le contenu et l'avancement de l'étude seront publiées sur le site internet de Bourges Plus : www.bourgesplus.fr

Les dates clés

22 JUIN 2015

Transfert de la compétence PLUI à Bourges Plus

7 DÉCEMBRE 2015

Prescription du PLUI et définition des objectifs
Phase d'études et de concertation

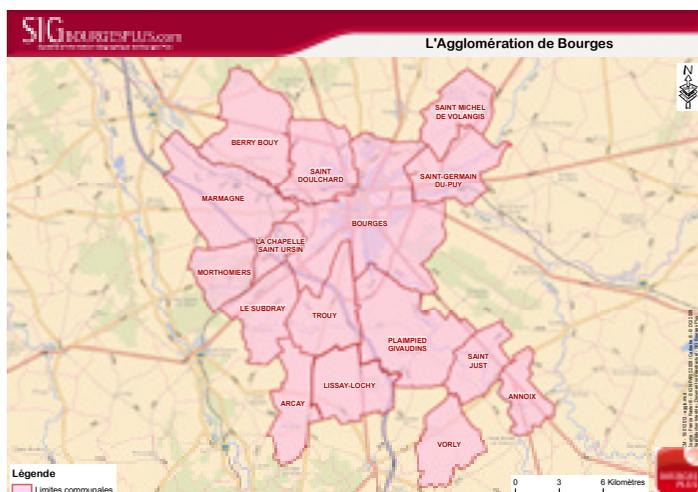
27 MARS 2017

Un débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable aura eu lieu au sein des conseils municipaux et du Conseil Communautaire

31 DÉCEMBRE 2019

Date limite pour l'approbation du PLUI

et le Bourges Plus Magazine. Les documents issus des études du projet seront mis à disposition au siège de Bourges Plus 23-31 boulevard Foch à Bourges. Des registres permettant aux habitants d'y inscrire des observations seront également disponibles dans chaque mairie. Une fois l'approbation du PLUI et son entrée en vigueur, le guichet unique des habitants pour leurs démarches d'urbanisme restera la mairie où ils résident.



Les objectifs du PLUI de Bourges Plus

- > Conforter et amplifier la dynamique de développement économique.
- > Favoriser une offre diversifiée d'habitat pour un développement équilibré du territoire.
- > Développer de nouvelles mobilités.
- > Préparer le territoire aux infrastructures de demain.
- > L'environnement : un enjeu pour la préservation du cadre et de la qualité de vie des habitants.
- > Valoriser l'architecture et le patrimoine pour promouvoir l'image du territoire.



dossier

L'EAU

L'Eau, la compétence du "bien commun"

Depuis sa création en 2002, Bourges Plus a la compétence de l'Eau, de sa production à son acheminement auprès de la population du territoire.

Trois "secteurs" composent le service, le captage et l'exploitation, la distribution avec l'entretien et l'installation du réseau, la relation clientèle avec la relève, la partie facturation, l'accueil et l'information au public. Retour sur les missions des agents, des projets et rappel des obligations de Bourges Plus, avec l' élu référent, Robert Huchins, vice-président à la Communauté d'agglomération, en charge de l'Eau.

dossier

L'EAU

L'Eau, la compétence
du "bien commun"

ENTRETIEN AVEC...



Robert HUCHINS

Vice-président à la Communauté d'agglomération de Bourges en charge de l'Eau, Maire d'Arçay



➤ **Bourges Plus Magazine :** Vous avez, depuis 2008, la charge de la compétence Eau de la Communauté d'agglomération de Bourges. Comment abordez-vous cette mission ?

Robert HUCHINS : "Comme on peut l'imaginer, cette compétence repose sur un contact permanent et un lien direct avec la population de l'Agglomération, il s'agit donc d'une compétence qui demande beaucoup de temps à son élu (rires), pour peu que l'on s'y implique. Si j'évoque l'idée de disponibilité, c'est bien sûr par rapport à ce que représente l'eau, dans toute sa symbolique.

Nous sommes face à un "bien commun", rare pour certains d'entre nous, un "bien" susceptible d'être souillé, pollué, détruit. D'où l'obligation et le devoir de préserver et de contrôler sa qualité, pour la consommation de nous tous aujourd'hui, mais aussi, dans une vision plus générale et sur le long terme, pour celle des générations de nos enfants et petits-enfants."

➤ **BPM :** Quels sont, selon vous, les priorités et les projets à mener à moyen terme, au niveau de l'Eau, sur le territoire de l'Agglomération ?

R.H. : "Il est évident que nous ne pouvons passer à côté de la télérelève. Et ce pour plusieurs raisons... Tout d'abord, ce système permet un contrôle plus performant, grâce à des relevés réguliers et mensuels, des consommations domestiques, professionnelles et agricoles. Ainsi, en cas de problèmes sur le réseau de distribution, par exemple, une grosse fuite, nous serons à même d'être plus réactifs, et de trouver, dans des délais raisonnables, des solutions adaptées.

Mais ce qui me tient à cœur, avant tout, est d'éviter, par ce dispositif, des situations délicates et difficiles, comme celle du particulier, de la famille ou du professionnel, qui se retrouve avec une note de consommation vertigineuse, chiffrée à des centaines, voire des milliers d'euros. Pour y avoir été confronté à mon poste d'élu, je peux dire que ce



...en cas de problèmes sur le réseau de distribution, par exemple, une grosse fuite, nous serons à même d'être plus réactifs, et de trouver, dans des délais raisonnables, des solutions adaptées.



type d'événement lorsqu'il survient, devient un souci majeur pour un foyer, un commerçant, un artisan, un patron d'entreprise... avec le lot de conséquences personnelles et financières que l'on peut imaginer !

La télérelève, avec sa facturation au plus juste, doit conduire à ne plus vivre ces "catastrophes", même si, je tiens à le préciser, nous sommes là aussi, pour trouver, avec l'usager, des solutions et des aménagements quant au règlement de la facture. Pour l'heure, nous conduisons la réflexion sur les modalités de mise en place de la télérelève, et si tout se déroule comme prévu, le programme d'installation débutera en 2017, pour un investissement de 3,4 millions €, compensés par les gains escomptés."

3,4 millions €

C'est l'investissement pour le programme d'installation de la télérelève qui débutera en 2017.

> BPM : En quoi consistera-t-il ?

R.H. : "Il s'agira évidemment de modifier l'ensemble des compteurs en service sur le territoire de l'Agglomération, une entreprise de longue haleine qui devrait s'étaler sur quatre ans, soit 2021. Concrètement, on est sur un chiffre d'environ 36 000 compteurs sur lesquels on devra adapter un boîtier émetteur, permettant la relève des index de consommation, à distance."

> BPM : D'autres perspectives en vue ?

R.H. : "Nous projetons de construire un nouveau puits de captage sur le site d'Herry, afin de remplacer un des trois puits dont la pérennité est menacée par une érosion due à la Loire. Les études sont lancées pour une réalisation prévue en 2017. Bien sûr, toujours dans un souci d'améliorer la distribution à la population, nous poursuivons les programmes d'entretien et le remplacement des branchements en plomb du réseau, soit en moyenne, 800 branchements par an.

A ce rythme, dans dix ans, l'ensemble des installations en plomb devrait avoir disparu de notre "paysage souterrain local". Enfin, nous restons vigilants sur la partie contrôles et qualité de l'eau."



Il s'agira évidemment de modifier l'ensemble des compteurs en service sur le territoire de l'Agglomération



> BPM : Pour conclure, comment se porte le service Eau de l'Agglomération ?

R.H. : "Nous présentons un budget avec un taux de recettes d'environ 10 millions d'euros pour la vente d'eau et la location des compteurs. La moitié de cette somme, je tiens à le signaler, est "réinjectée" sur le réseau, avec les programmes de travaux et d'entretien. Les chiffres sont assez conséquents pour que nous ayons une attention particulière et réfléchi quant à leur utilisation. C'est mon rôle, avec l'ensemble de l'équipe de Bourges Plus et des personnels de terrain et administratifs du service Eau."



Nous poursuivons les programmes d'entretien et le remplacement des branchements en plomb du réseau



36 000

C'est le nombre de compteurs sur lesquels devra être adapté un boîtier émetteur, permettant la relève des index de consommation à distance.

L'exploitation, la production

Le service public de l'eau assure la distribution d'eau potable, dans seize communes de la Communauté d'agglomération de Bourges : Annoix, Arçay, Berry-Bouy, Bourges, La Chapelle Saint-Ursin, Le Subdray, Marmagne, Morthomiers, Plaimpied Givaudins, Saint-Doulchard, Saint-Germain-du-Puy, Saint-Just, Saint-Michel-de-Volangis et Trouy (l'exploitation pour les communes de Lissay-Lochy et Vorly est actuellement déléguée à Véolia, et reviendra, à la fin de la convention, en juillet 2018, à Bourges Plus).

L'essentiel des captages s'effectue sur quatre champs captants, Herry (43%, nappe alluviale de la Loire), Le Porche (36%, nappe des calcaires jurassiques), Saint-Ursin (17%, nappes des calcaires jurassiques) et Le Prédé (nappe alluviale de l'Yèvre)*. La distribution d'eau potable est rendue possible grâce à l'alimentation de quatorze réservoirs, pour un volume de 24 500 m³ (soit l'équivalent d'une journée de consommation).

Douze agents techniciens, basés sur le site du Porche, assurent l'exploitation, le captage, l'entretien, les auto-contrôles des installations et des analyses bactériologiques (en complément des relevés de l'Agence Régionale de Santé).

* Autres points de captage, Lapan (nappe alluviale du Cher), Près Grouère (nappe des calcaires jurassiques) et île Boyard (nappe alluviale de la Loire).



24 500 m³

C'est le volume d'eau potable des quatorze réservoirs, soit l'équivalent d'une journée de consommation.



La distribution

La distribution en eau est garantie, grâce à un réseau de 955 kilomètres, sur le territoire de l'Agglomération. Près de la moitié du réseau est présent sur la seule commune de Bourges (47%).

Trente agents, basés sur le site du Porche, œuvrent pour la bonne distribution et l'entretien du réseau de l'Agglomération, avec la réalisation de branchements neufs, la réparation de fuites, le remplacement régulier des compteurs (environ 3 000 par an), le changement et l'entretien des bornes incendies (entre 1 300 et 1 400 sur l'Agglomération)...



Trente agents, basés sur le site du Porche, œuvrent pour la bonne distribution et l'entretien du réseau de l'Agglomération



955 km

C'est la longueur du réseau qui garantit la distribution en eau sur le territoire de l'Agglomération.

La facturation, le service au public

NUMÉRO VERT

Pour toute demande liée à des travaux, fuites, pannes, abonnements, facturation, modes de règlement, composez le 0800 897 730 (7 jours sur 7, 24h/24, appel gratuit d'un poste fixe)

Treize agents au total, basés boulevard de l'Avenir, assurent la facturation de la consommation, mais aussi l'accueil du public pour toute demande, tels un branchement, une question sur sa consommation, un problème d'alimentation, une fuite. Parmi cet effectif, cinq personnes assurent la relève des index aux compteurs des usagers (particuliers et professionnels). Pour rappel, la tarification du prix de l'eau est votée par le Conseil communautaire de Bourges, et se situe dans la moyenne nationale.

A noter, qu'actuellement, l'usager a à sa disposition, sur le site internet de l'Agglomération, une série de rapports et documents téléchargeables, liés à la qualité de l'eau et au fonctionnement du service. L'usager dispose par ailleurs du **numéro vert 0800 897 730** (7 jours sur 7, 24h/24, appel gratuit d'un poste fixe), pour toute demande liée à des travaux, fuites, pannes, abonnements, facturation, modes de règlement.



L'eau en chiffres

> **35 564 abonnés** sur le territoire (sauf communes de Lissay-Lochy et Vorly, sous délégation de service public à Véolia)

> **4 sites de captage** propriétés de l'Agglomération (3 puits à Herry, 1 au Prédé, 2 forages à Saint-Ursin et 4 au Porche) - achat d'eau au SMEAL (produite par 2 puits à Lapan) et au SMERSE (Près Grouère et île Boyard)

> **955 km** de réseau de distribution sur l'Agglomération

> **6 146 774 m³ prélevés** sur les quatre principales ressources en eau de l'agglomération de Bourges (captages Herry, Le Porche, Le Prédé, Saint-Ursin), soit une baisse de 8,26% par rapport à 2013

> **2 752 compteurs posés en 2014**, avec pour 76% des cas, un renouvellement préventif et curatif et pour 20% des cas, le placement d'équipements neufs

> **85% de taux de rendement** sur le réseau

> **149 litres d'eau consommés par jour** et par habitant de l'Agglomération (*idem à la moyenne nationale*)

> **183 prélèvements effectués** pour des tests de paramètres microbiologiques (*source 2014*)

> **10µg/l taux de teneur en plomb** dans l'eau, au robinet de l'usager

> **3 095 mètres linéaires de réseau renouvelés**, en 2014, sur les 955 km du patrimoine de Bourges Plus

> **1 866 demandes de renseignements** d'usagers au service en 2014

> **2,29 € TTC, prix du m³** pour une facture type de 120 m³, sur la base d'une composition de foyer de 4 personnes (hors assainissement)

Saint-Michel-de-Volangis, petit village de la Communauté d'agglomération de Bourges, recense 481 habitants*. Portrait d'une commune aux portes de Bourges traversée par la départementale 33 à l'est du département.

Saint-Michel-de-Volangis : un village aux multiples facettes

COMMUNE



Denis POYET
Maire de Saint-Michel-de-Volangis

Calme et tranquille, deux adjectifs qui pourraient qualifier Saint-Michel-de-Volangis. Pour autant qu'on ne s'y trompe pas, d'apparence si paisible, le village est une véritable fourmilière... d'activités et de bonnes volontés !

"Nous avons conservé l'esprit d'entraide que l'on connaît dans les villages" confie Denis Poyet, maire de la commune. Pour preuve, l'élu et son équipe n'ont pas hésité à relever les manches et à changer de costume pour celui de peintre quand il a fallu restaurer le centre social culturel en 2013. "Indépendamment de l'aspect financier, la cohésion humaine nous a semblé primordiale dans une petite commune comme la nôtre". Et c'est un exemple parmi tant d'autres. La bibliothèque de la commune est tenue par cinq bénévoles, fidèles à leur poste depuis l'ouverture. Marcelle-Lucile Thomas, organisatrice de la crèche vivante de Noël, s'enthousiasme également

de cet élan et ce depuis 20 ans. Une manifestation qui a par ailleurs valu les honneurs d'un reportage de TFI, il y a quelques années. "Nous avons même un "vrai" petit Jésus, s'amuse à souligner M^{me} Marcelle-Lucile Thomas. Je suis toujours aussi heureuse de voir les villageois participer, toutes générations confondues. L'employé communal nous aide même à construire la grotte au cœur de l'église".



Des associations qui dynamisent le village

Faire vivre les traditions, c'est sans aucun doute ce qui fait de Saint-Michel-de-Volangis, une commune pas comme les autres. Le groupe folklorique, "Le Troupiou de Saint-Michel", s'y emploie autant que possible et bien au-delà des frontières. Le foyer rural propose animations et activités de loisirs avec pour objectif de faire passer un moment convivial aux habitants. L'association



"Jumeaux et plus" propose des services aux familles bien au-delà du département.

Bientôt un éco-lotissement !

Rue des Vignes, rue de la Laiterie, rue des Moissons... à chaque détour l'empreinte d'un passé agricole est bien là mais c'est vers l'avenir que Saint-Michel se tourne. Un avenir serein pour le maire puisque "d'ici à 2019, la commune tend vers la fin de l'endettement de tous les équipements communaux, confie Denis Poyet. Nous pourrions alors envisager de nouveaux projets... Ainsi, je compte bien dépasser le seuil des 500 habitants, confie le maire, avec la création d'un éco lotissement d'une trentaine de parcelles sur plus de 3 hectares à l'entrée Nord Est de la commune". Tournée vers les jeunes générations, la commune veut se construire un avenir solide. "Il faut assurer la pérennité de nos infrastructures, souligne-t-il. Des investissements importants ont été faits sur l'école il y a quelques



La commune veut se construire un avenir solide



années. L'ancien presbytère a été rénové pour devenir l'école du village et accueillir les maternelles et CP de Saint-Michel et de Soulangis, dans le cadre du regroupement pédagogique." Ainsi avec ses infrastructures, ses habitants volontaires et ses belles exploitations agricoles, le bourg se développe paisiblement à son rythme dans un cadre de vie simple...

* Source : INSEE.fr et Décret 2014-1611 du 24 décembre 2014 publié au Journal Officiel du 27 décembre 2014



Parmi les plus petites communes de l'Agglomération, Saint-Michel-de-Volangis est un parfait exemple de développement économique et culturel en milieu rural.

TÉMOIGNAGES D'EXPLOITANTS OU BÉNÉVOLES TRÈS INVESTIS DANS LEURS ACTIVITÉS.



Marc CHERRIER

La Ferme des 4 Saisons

L'exploitant agricole est originaire de Bourges mais voilà bientôt 21 ans qu'il a installé son exploitation sur la commune de Saint-Michel-de-Volangis. "Il me fallait de la terre proche de Bourges pour assurer la commercialisation en direct, souligne-t-il. Le principe est simple : le client vient ramasser ses produits dans le champ !". Avec 7 hectares et jusqu'à 5 000 m² de serres fixes, la Ferme des 4 Saisons propose légumes et fruits de saisons à seulement une dizaine de kilomètre de Bourges. "Nous sommes sur une zone de maraichage. Si vous regardez bien autour de Saint-Michel vous avez beaucoup de champs de maïs".

Salade, épinards, pommes de terre, carottes... Jusqu'à fin mars, la Ferme des 4 Saisons ouvre ses portes tous les vendredis de 15h à 18h et le samedi de 10h à 12h.



Béatrice LEVY

Bénévole à la Bibliothèque

Avec ses cinq collègues bénévoles, Béatrice Levy a à cœur de faire vivre la bibliothèque du village. "Elle a été créée en 2008 et a rejoint le réseau des Bibliothèques de la Communauté de communes des Terroirs d'Angillon puisque la Communauté d'agglomération de Bourges ne dispose pas de la compétence Culturelle. C'est un service public gratuit et ouvert à tous". Fière du service que la commune rend à ses habitants, Béatrice Levy souligne la fréquentation du lieu. "Nous avons 100 abonnés, comparé au nombre d'habitants c'est exceptionnel. La moyenne nationale par habitant est de 17%, à Saint-Michel nous sommes à 21% de lecteurs actifs !...".



Fabrice LEPOUTRE

Chèvrerie de La Fringale

Au milieu de ses chèvres, Fabrice Lepoutre se souvient encore de sa motivation à reprendre l'exploitation, mais après bientôt 10 ans de travail acharné, l'éleveur dresse un bilan mitigé. "L'intérêt de Saint-Michel-de-Volangis c'est que je suis dans la zone d'appellation du Crottin de Chavignol mais avec le temps les contraintes réglementaires sont devenues tellement importantes que nous ne pouvons plus faire notre métier dans de bonnes conditions, commente-t-il. Les normes se contredisent parfois même ! ...".



Programme décembre et janvier

LE 23 DÉCEMBRE À 10H30

Histoire de Noël

DU 9 AU 23 JANVIER

Expo sur les jeux de société

LE 16 JANVIER

Après-midi jeux, chacun peut apporter son jeu



Depuis de nombreuses années, Bourges Plus détient la compétence Développement Economique. Marketing territorial, animation, centre d'affaires, ou encore offres foncières... Mais concrètement, le développement économique, c'est quoi ?

Les missions et actions de Bourges Plus pour le développement économique du territoire

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



C'est prendre conscience que le territoire sur lequel nous évoluons a un grand potentiel (des outils, des infrastructures, des atouts...). Il faut travailler à son développement, à sa mise en lumière, avec pour **seul objectif : le développement des entreprises installées et l'accueil de nouvelles.**

Le but de Bourges Plus aujourd'hui est de renforcer son attractivité et son dynamisme. Favoriser l'innovation, l'accueil et le développement des entreprises font partie intégrante de sa stratégie économique. Ses missions consistent à faciliter l'implantation de nouvelles entreprises, à consolider celles déjà présentes

sur le territoire et à encourager l'entreprenariat.

Pour atteindre ces différents objectifs, la direction du Développement Économique et de l'Enseignement Supérieur met en place un certain nombre d'actions qui s'appuient sur la stratégie de développement économique du territoire.

Développer une offre et des outils performants

Bourges Plus accompagne les entreprises dans leur installation ou dans leur développement grâce à des démarches actives simplifiées et un dispositif d'aides financières adapté. Avec une offre foncière et immobilière importante et de

qualité, l'Agglomération dispose d'emplacements de choix pour des futurs acquéreurs. Au sein du Technopôle Lahitolle, La Pépinière et l'Hôtel d'entreprises sont de nouvelles infrastructures qui permettent à Bourges Plus de soutenir l'innovation et la création d'entreprises. 3^e pôle universitaire de la Région Centre, 90 formations supérieures sont présentes sur l'Agglomération.



Animer le territoire

Les visites d'entreprises et une participation à la vie des différents écosystèmes du territoire permettent de mieux connaître les acteurs économiques, de détecter leurs difficultés, leurs projets ainsi que de mieux faire connaître les missions de la direction du Développement Économique et de l'Enseignement Supérieur. **Créer des événements comme des conférences, des expositions, des forums... facilite les rencontres et les échanges entre professionnels de l'Agglomération.**

Lancer des actions de marketing territorial

Depuis 2012, une nouvelle démarche a été engagée visant l'implantation de nouvelles entreprises. Celle-ci permet de promouvoir les atouts et compétences du territoire à l'extérieur (niveau régional, national et international) avec la participation de l'équipe de l'Agglomération à une dizaine de manifestations collectives et notamment, la présence de Bourges Plus à des salons comme le SIMI à Paris, orientés sur la détection de projets d'entreprises. Des nouveaux outils ont également été mis en œuvre : de nouvelles plaquettes de documentation, une vidéo, une campagne d'affichage parisienne, des insertions publicitaires...



L'Agglomération Bourges Plus a de nombreux avantages comme par exemple sa situation géographique centrale ou encore son offre immobilière et foncière adaptée et disponible. Des pôles de recherche, un savoir-faire reconnu dans les domaines de l'aéronautique et de la défense, des entreprises internationales comme Monin, une large palette d'activités culturelles, sportives et historiques, sont autant d'atouts que propose notre belle Agglomération Berruyère.

QUELQUES CHIFFRES

2 300 emplois créés entre 1999 et 2010

21 parcs d'activités

1 289 créations d'entreprises ont été enregistrées en 2011

7 377 établissements actifs sur le territoire de Bourges Plus au 31 décembre 2010, soit 50% des établissements du Cher et près de 4% de ceux de la région Centre

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Monin

Double la taille de son usine à Bourges

Les travaux des futurs locaux de l'entreprise Monin se poursuivent à proximité de l'échangeur autoroutier, sur la zone d'activité de la voie Romaine.

20 000 m² d'entrepôts et de bureaux devraient voir le jour au printemps 2016. En comptant les travaux, le déménagement du siège social, de la production et de toute la logistique, Monin va consacrer 20 millions d'euros à ce chantier.



© Dahmane

Intermarché

Nouvelle base logistique en construction

Auparavant installée à Levet, la base logistique du groupe Intermarché continue son implantation à Bourges sur le parc d'activités de la voie Romaine.



Les travaux des 68 000 m² d'entrepôts ont débuté. Le site de 22,7 hectares devrait être opérationnel début 2017 avec le transfert du personnel de Levet et de nombreuses embauches à la clé.

Le groupe Simoneau

Continue de se développer

Depuis le mois de décembre 2015, le groupe Simoneau a

ouvert une nouvelle concession à Bourges.

La marque Volvo est désormais disponible avenue du Général de Gaulle dans des locaux entièrement rénovés. Cette nouvelle opportunité pour le groupe d'élargir son portefeuille de marques a permis l'embauche de 6 personnes. La marque Mazda sera également proposée dans ces locaux à partir de janvier 2016.

Enjoy Your Business

Inaugure ses nouveaux locaux

L'entreprise Enjoy Your Business vient de s'installer dans l'Hôtel d'entreprises du Technopôle Lahitole.

La société propose des solutions numériques collaboratives et visuelles, qui ont déjà séduit Dactyl Buro ou encore le Crédit Agricole Centre-Loire. L'inauguration de ses nouveaux locaux avait lieu le 24 novembre dernier.



La société SII

En pleine croissance

Cette société d'ingénierie logiciel est installée depuis mars 2015 dans un nouvel établissement, entièrement sécurisé, près de l'échangeur de l'autoroute de 400 m².

SII, spécialisée dans les secteurs de l'aéronautique, de la défense, des transports et de l'énergie, continue de s'accroître avec l'arrivée depuis juin dernier de 25 #FUNgénieurs (nouveau concept des ingénieurs de SII). Six nouvelles personnes seront recrutées courant janvier.

TRAVAUX EAU POTABLE

BOURGES

Les entreprises intervenantes interrompent tous les chantiers en cours du 18/12/15 au 18/01/2016, pour les congés de fin d'année.

- Rue Louis Mallet, fin prévisionnelle fin février 2016 (interruption du 12/12/15 au 12/01/16)
- Rue et impasse Camille Pelletan, fin prévisionnelle fin mars 2016 (interruption du 12/12/15 au 12/01/16)
- Rue du Coin Haslay, rénovation de branchements eau potable, premier trimestre 2016
- Rue Félix Pyat, renouvellement du réseau d'eau potable et reprise des branchements eau potable des particuliers, premier trimestre 2016
- Rue du Puits Neuf, renouvellement du réseau d'eau potable et reprise des branchements eau potable des particuliers, premier trimestre 2016



SAINT-DOULCHARD

- Rues de Sologne, Berry, Alsace, Auvergne et Bourgogne, renouvellement du réseau d'eau potable et reprise des branchements eau potable des particuliers jusqu'à fin mars 2016

DATES À PROGRAMMER

- Rue Emile Martin, restructuration des réseaux d'eau potable existants et rénovation des branchements d'eau potable

TRAVAUX EAUX USÉES

BOURGES

- Cour Jean-Louis Boncœur, pose et raccordement d'une station de relèvement ainsi que la réalisation des branchements particuliers,
- Rue Paul Verlaine, changement du collecteur d'eaux usées, entre la rue F. Villon et la rue J. Bertaut.

LA CHAPPELLE SAINT-URSN

- Rue du Minerai, pose d'une station de relèvement et modification du tracé du collecteur d'eaux usées

VOIRIE

BOURGES

- Réfection des trottoirs et remise aux normes pour les Personnes à Mobilité Réduite sur la partie basse du boulevard Joffre, du rond-point jusqu'à la rue Albert Hervet/Lazenay

AUTRES TRAVAUX

SAINT-JUST

- Déchetterie, décembre : remplacement du local gardien, aménagement de voiries et réseaux divers lié à ce remplacement



Bonne Année 2016

ANNOIX · ARCAY · BERRY-BOUY · BOURGES
LA CHAPELLE-SAINT-URPIN · LE SUBDRAY
LISSAY-LOCHY · MARMAGNE · MORTHOMIERS
PLAIMPIED-GIVAUDINS · SAINT-DOULCHARD
SAINT-GERMAIN-DU-PUY · SAINT-JUST
SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS · TROUY · VORLY



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION